

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE

A/33/234
13 septembre 1978

ORIGINAL : FRANCAIS

Trente-troisième session
Point 50 de l'ordre du jour provisoire^x

APPLICATION DE LA DECLARATION SUR LE RENFORCEMENT DE LA
SECURITE INTERNATIONALE

Note verbale datée du 5 septembre 1978, adressée au
Secrétaire général par les représentants permanents
du Bénin et de la Guinée auprès de l'Organisation
des Nations Unies

Les représentants permanents de la République populaire du Bénin et de la République de Guinée auprès de l'Organisation des Nations Unies présentent leurs compliments au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et ont l'honneur de lui demander de bien vouloir faire distribuer la déclaration commune guinéo-béninoise signée par les présidents Ahmed Sékou Touré et Mathieu Kérékou lors de la visite officielle du responsable suprême de la révolution guinéenne au Bénin du 25 au 27 mai 1978 comme document officiel de l'Assemblée générale au titre du point 50 de l'ordre du jour provisoire.

^x A/33/150.

ANNEXE

Déclaration commune signée à Cotonou le 27 mai 1978 par le
Président de la République de Guinée et le Président de la
République populaire du Bénin

1. Son Excellence le président Ahmed Sékou Touré, secrétaire général du parti démocratique de Guinée, parti-Etat, responsable suprême de la révolution guinéenne, répondant à l'invitation de Son Excellence le président Mathieu Kérékou, président du Comité central du parti de la révolution populaire du Bénin, Président de la République, chef de l'Etat, chef du gouvernement militaire révolutionnaire, a effectué en République populaire du Bénin une visite d'amitié du 25 au 27 mai 1978.
2. Le président Ahmed Sékou Touré, responsable suprême de la révolution guinéenne, était accompagné d'une importante délégation comprenant notamment :
 - Dr Lansana Béavogui, premier ministre
 - Mamadi Kéïta, ministre du domaine de l'éducation et de la culture
 - Fly Cissoko, ministre des affaires extérieures
 - Saïfoulaye Diallo, ministre du domaine social
 - Senaïnon Béhanzin, ministre de l'information et de la géologie
 - N'Faly Sangaré, ministre du plan et de la coopération
 - Aly Bangoura, ambassadeur, chef du protocole
 - Seydouba Yattara, ambassadeur.
3. Durant son séjour en terre africaine libre du Bénin, le président Ahmed Sékou Touré a visité successivement, après Cotonou, capitale économique du Bénin, les villes d'Abomey et de Porto-Novo.
4. La profonde et militante amitié qui lie depuis de très longue date les peuples révolutionnaires de Guinée et du Bénin et le caractère hautement privilégié des relations qui existent entre la République de Guinée et la République populaire du Bénin ont valu partout au Président de la République de Guinée et à la délégation qui l'a accompagné un accueil spontané, enthousiaste, particulièrement chaleureux et hautement révolutionnaire.
5. Les deux chefs d'Etat, au cours de leurs entretiens, ont procédé à un large tour d'horizon des questions africaines et internationales.
6. Sur le plan africain, les deux chefs d'Etat se sont félicités du développement impétueux sur notre continent de la lutte révolutionnaire de libération nationale des peuples d'Afrique soumis à la domination coloniale et néo-coloniale.
7. A ce sujet, ils réaffirment avec force le soutien de leurs peuples et de leurs gouvernements à la lutte héroïque de libération nationale nécessairement victorieuse que mènent en Afrique australe les peuples d'Afrique du Sud, de Namibie et du Zimbabwe contre les régimes colonialistes et fascistes qui dominent, exploitent et oppriment les peuples africains de la Namibie, du Zimbabwe et de l'Afrique du Sud.

/...

8. Les deux chefs d'Etat réaffirment également leur solidarité avec les pays de première ligne qui assument au sein de l'Afrique combattante un rôle d'avant-garde dans le soutien de la lutte anticolonialiste et antiraciste des peuples de l'Afrique australe.

9. Les deux chefs d'Etat condamnent avec force les agressions sauvages et répétées dont ces pays sont l'objet, notamment le Mozambique, l'Angola et la Zambie, de la part des troupes fascistes de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie.

10. S'agissant du Moyen-Orient, les présidents Ahmed Sékou Touré et Mathieu Kérékou ont exprimé leurs vives inquiétudes sur la situation qui règne dans cette région.

11. Ils ont réaffirmé leur conviction quant à la victoire inéluctable du peuple palestinien grâce au renforcement et au développement de la lutte armée, grâce à l'unité et à la cohésion de tous les peuples arabes autour de cette cause sacrée.

12. Dans la corne de l'Afrique, les deux chefs d'Etat sont d'avis que les pays progressistes de notre continent doivent tout faire pour aider au développement et au renforcement de la révolution éthiopienne et pour sauvegarder et faire avancer la révolution somalienne.

13. Dans ce cadre, il incombe à l'Afrique combattante le devoir de tout mettre en oeuvre pour l'instauration et la consolidation d'une paix véritable dans cette région de notre continent et ce afin de créer les bases d'une coopération sincère et fructueuse entre les deux peuples frères éthiopien et somalien.

14. S'agissant de l'OUA, de la CEDEAO, des pays non alignés et de l'ONU, les deux chefs d'Etat ont réaffirmé la nécessité d'une coopération efficace qu'ensemble, avec leurs partenaires, ils se doivent de poursuivre pour accélérer le développement ininterrompu et le raffermissement continu de leurs relations sur le plan économique, social et culturel.

15. Le président Ahmed Sékou Touré et le président Mathieu Kérékou ont, avec foi et détermination, renouvelé leur indéfectible attachement à la Charte des Nations Unies, à celle de l'Organisation de l'unité africaine et des pays non alignés, ainsi qu'aux principes de la souveraineté nationale, de l'intégrité territoriale, de l'unité nationale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'un autre pays. Ils se sont déclarés partisans résolus pour le règlement pacifique de tous les conflits qui pourraient surgir entre Etats.

16. Sur le plan international, les deux chefs d'Etat ont constaté que, face à la montée constante, à l'ampleur et au développement de la lutte des peuples exploités et opprimés d'Asie, d'Amérique latine et d'Afrique pour leur libération, leur indépendance et le progrès social, l'impérialisme international moribond renforce, par régimes fantoches interposés, la répression barbare sur les peuples encore sous domination coloniale, tandis qu'il agresse avec des troupes de mercenaires à sa solde les pays indépendants dans le but de déstabiliser les régimes progressistes d'Afrique en vue de la reconquête coloniale de notre continent.

/...

17. Les deux chefs d'Etat ont condamné avec force toutes ces menées criminelles de l'impérialisme international et salué la contribution historique que constituent les assises de la Semaine de solidarité avec les peuples en lutte pour leur libération et la Conférence internationale sur le mercenariat, tenue à Cotonou du 9 au 16 janvier 1978, à l'initiative du Comité central du parti de la révolution populaire du Bénin et du Gouvernement béninois.

18. Les deux chefs d'Etat lancent un appel patriotique et révolutionnaire à tous les pays, mouvements, organisations et partis qui ont participé à ces assises au nom des peuples combattants du monde entier, pour que les résolutions et déclarations issues de cette semaine de solidarité soient intégralement appliquées afin de liquider effectivement et rapidement l'impérialisme et son odieux système d'agression, le mercenariat international.

19. Les deux chefs d'Etat en appellent à la vigilance plus accrue des peuples du tiers monde et à leur unité pour l'instauration d'un nouvel ordre économique international, seul moyen par lequel ces peuples pourront jouir effectivement des fruits de leurs ressources économiques nationales.

20. Sur le plan bilatéral, les deux chefs d'Etat ont, tour à tour, exalté la qualité des liens très divers, ainsi que la profondeur des sentiments très militants et hautement révolutionnaires qui ont toujours caractérisé les rapports entre les peuples guinéen et béninois.

21. Le président Ahmed Sékou Touré et le président Mathieu Kérékou sont convenus de la nécessité de donner encore une impulsion nouvelle à l'évolution des relations existant entre les deux pays.

22. A cet effet, les deux chefs d'Etat ont signé un Traité d'amitié et de coopération militante, fraternelle et fructueuse entre la République de Guinée et la République populaire du Bénin.

23. Au terme de sa visite d'amitié, le président Ahmed Sékou Touré a tenu à remercier le président Mathieu Kérékou, tout le peuple militant du Bénin, le parti de la révolution et le gouvernement militaire révolutionnaire pour l'accueil à la fois chaleureux et fraternel qui a été réservé à lui-même et à la délégation qui l'a accompagné, tout au long de son séjour en République populaire du Bénin.

24. Le président Ahmed Sékou Touré a adressé une invitation à son homologue, le président Mathieu Kérékou, à se rendre en visite d'amitié et d'Etat en République de Guinée. Le président Mathieu Kérékou a accepté cette invitation. La date de cette visite sera fixée ultérieurement.

Le Président de la République
de Guinée,

(Signé) Ahmed SEKOU TOURE

Le Président de la République populaire
du Bénin,

(Signé) Mathieu KEREKOU
